

Pourquoi Créa'Photos est différente ?

Quelle est votre manière de photographier un mariage ?

Tout naturellement à la manière d'un photojournaliste. Votre mariage est un moment unique par lequel des émotions fortes transparaissent, et il ne faut pas forcer le naturel. C'est pourquoi sur votre mariage, vous me remarquerez par ma discrétion. Mon travail sur la photographie de mariage se rapproche également de l'oeuvre d'un auteur : votre émotion est ma source d'inspiration que je mets en valeur par mon regard particulier. Vos photographies de mariage seront uniques.

Combien de temps restez vous sur un mariage ?

Je ne compte pas mes heures, il faut savoir qu'au plus je serai présent sur votre mariage, au plus mes photographies refléteront toute l'authenticité de votre mariage. Généralement, je préfère arriver bien avant les préparatifs pour m'inspirer de toute la beauté des lieux. Par la suite, mon travail se termine après quelques pas de danse des mariés à la fin de la soirée.

Peut on vous rencontrer avant le jour du mariage ?

Evidemment. Un photographe de mariage ne se choisit pas à la légère. Je suis donc facilement visible dans la région d'Hazebrouck et de Saint-Omer où sont respectivement mon siège social et ma résidence. Pour une rencontre dans le reste du département du Nord Pas-de-Calais, la Belgique, la Somme,... contactez moi. Vous pouvez également me joindre par téléphone ou sur le site internet.

Comment ça se passe si nous avons besoin d'un retraitage quelque temps après notre mariage ?

Mon travail est celui d'un auteur auquel vous commandez une oeuvre. En m'engageant comme photographe pour votre mariage, vous avez la certitude d'avoir une oeuvre photographique originale. Vous disposerez également des droits d'auteur dans un cercle familial : en effet, en plus de l'album photos, je vous fournis vos photographies de mariage sur DVD. Vous faites autant de copies que vous le désirez.

Avec quel équipement travaillez vous ?

Je travaille avec du matériel photographique professionnel. Deux boîtiers pro et plusieurs optiques. Plus précisément avec Canon 5D et 20D.

Combien de temps avant faut-il vous réserver pour un mariage ?

Pour être sûr d'avoir mes services de photographe sur votre mariage, il est conseillé de réserver entre 6 et 9 mois à l'avance. Vous pouvez toutefois me contacter pour connaître mes disponibilités.

A l'exception d'un mariage, peut on vous commander pour un autre évènement ?

Je ne suis pas simplement photographe de mariage, mais Photographe. Vous pouvez évidemment me commander pour tout autre évènement. Que ce soit une naissance, un baptême, ou juste quelques moments de la vie d'un couple, mon regard reste le même.